

<https://belleville69.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article479>

# Demande de dérogation de secteur

- Espace administratif - Administration Elèves - La gestion des élèves -

Publication date: jeudi 1er juin 2017

---

**Copyright © Circonscription de Belleville - Tous droits réservés**

---

Les secteurs scolaires des écoles maternelles et élémentaires relèvent de la compétence des communes. En principe, les enfants doivent être inscrits dans l'école dont ils dépendent en fonction de leur secteur géographique. Il est toutefois possible de demander à changer de secteur scolaire. Pour cela, les parents formuleront leur demande sur le document prévu à cet effet. Les familles pourront obtenir le formulaire auprès des mairies ou le télécharger ici-même sur le site de la circonscription.

<https://belleville69.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Formulaire de demande

</doc1411|right>